



# Constructeur d'installations de ventilation

# Constructrice d'installations de ventilation

« ATMOSPHÈRE, ATMOSPHÈRE... JE PARTICIPE À RENDRE LA VIE DANS LES BUREAUX PLUS AGRÉABLE... »

- Varié** « Tu travailles à l'atelier, mais aussi sur les chantiers... ».
- Précis** « Ce que je préfère c'est couper la tôle en suivant les plans... ».
- Sérieux** « Un appareil de mesure ne peut pas être mis n'importe comment... ».
- Convivial** « Tu collabores avec plein de gens d'autres corps de métier... ».
- Costaud** « Faut pas avoir peur de soulever de grosses charges... ».
- Magique** « L'air frais que tu respires, là, ben c'est aussi grâce à moi... ».

## Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Test d'aptitudes recommandé, organisé par l'AVCV

## Durée de l'apprentissage

- 3 ans

## Formation pratique

- 4 jours par semaine dans une entreprise de ventilation ou de climatisation

## Cours professionnels

- 1 jour par semaine

## Cours interentreprises

- 48 jours répartis sur les 5 premiers semestres de formation

## Salaire mensuel indicatif

- 1ère année CHF 700.-
- 2ème année CHF 900.-
- 3ème année CHF 1'100.-

## Titre obtenu en fin de formation

- Certificat fédéral de constructeur d'installations de ventilation CFC avec possibilité d'obtenir une maturité professionnelle

## Formation supérieure

- Formation ES/HES

## Portrait

### A l'atelier

- Découpe de la tôle selon les plans
- Préparation des pièces de ventilation
- Fabrication des constructions profilées en acier

### Sur le chantier

- Étude des plans et des croquis
- Disposition des appareils et conception du tracé des canaux en fonction des plans
- Surveillance du déroulement des opérations de montage

## Quels talents

- Bonne représentation spatiale
- Esprit technique
- Habileté manuelle
- Sens de l'organisation

## Professions voisines

- Projeteur en technique du bâtiment ventilation CFC
- Aide en technique du bâtiment ventilation AFP
- Installateur en chauffage CFC

## Association professionnelle

Association vaudoise des  
installateurs de chauffage et  
ventilation  
Rue du Maupas 34  
1004 Lausanne

Tél: 021 647 24 25  
Email: [avcv@sgip.ch](mailto:avcv@sgip.ch)  
Site internet: [www.mevauba.ch](http://www.mevauba.ch)

## Informations complé- mentaires

Portail suisse de l'orientation  
scolaire et professionnelle :  
[www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)

DGEP-Direction générale de l'en-  
seignement postobligatoire :  
[www.vd.ch/apprentissage](http://www.vd.ch/apprentissage)

Association suisse et liechten-  
steinoise de la technique du bâti-  
ment (suissetec) :  
[www.suissetec.ch](http://www.suissetec.ch)

Secrétariat d'Etat à la formation,  
à la recherche et à l'innovation  
SEFRI :  
[www.sbf.admin.ch](http://www.sbf.admin.ch)

## Dans le détail

### Quelles sont les tâches que mon patron me confie

Le constructeur d'installations de ventilation fabrique, monte, entretient et répare des systèmes de ventilation et de climatisation ainsi que des installations complexes destinées au traitement de l'air : pulsion d'air frais, aspiration et rejet de poussière, fumée, gaz ou air vicié. Il façonne la tôle pour fabriquer les différents éléments des conduites et installe les appareils de ventilation aussi bien dans des logements que dans des bâtiments administratifs, commerciaux ou industriels : cuisines, hôpitaux, centres commerciaux, cinémas, usines, tunnels, etc.

Ses principales activités consistent à :

### Fabrication des conduites de ventilation en atelier

- Lire les plans d'exécution, choisir et découper la tôle suivant les indications fournies par le bureau technique.
- Plier la tôle, façonner des éléments de conduites simples et des éléments plus élaborés.
- Fabriquer des profilés en acier : consoles, raccords, suspensions.

### Montage sur le chantier

- Etudier les plans de montage et les croquis de détails.
- Repérer avec précision l'emplacement de chaque élément de l'installation, tracer le trajet des canaux, s'assurer que leur passage dans les murs et les dalles est dégagé.
- Préparer le matériel et l'outillage, les transporter et les entreposer sur le chantier.
- Assembler les éléments de canaux de ventilation.
- Poser différentes parties de l'installation: conduites, filtres, ventilateurs, moteurs, amortisseurs de bruits, récupérateurs d'énergie.
- Monter le pupitre de commande, les appareils de régulation, de contrôle et d'alarme ; les raccorder.
- Mettre en service l'installation, vérifier son fonctionnement et contrôler son étanchéité.

### Travaux d'entretien

- Procéder au contrôle technique des installations ; nettoyer les différents éléments, remplacer les filtres, régler les appareils.
- Chercher les causes des pannes éventuelles, réparer ou changer les pièces défectueuses.
- Rédiger un rapport sur les origines du dérangement et les travaux effectués.
- Modifier et adapter les installations, en fonction de nouveaux besoins ou de nouvelles normes.